



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ACCUSE DE RECEPTION EN DATE DU 09/09/2022

Votre annonce n°22-121880 est maintenant prise en compte par la Direction de l'information légale et administrative.

Cette annonce n'est plus modifiable.
Les corrections ou annulation éventuelles devront faire l'objet d'un avis rectificatif ou d'annulation après la publication de l'avis au BOAMP.



Attention cet aperçu ne reflète que votre saisie et n'est accessible qu'à partir de ce porte feuille.
Dès publication de cet avis sur le site BOAMP.fr et/ou au JOUE, il vous appartient de vérifier si l'avis officiel diffusé correspond bien à la saisie ci-dessous (adresse du site de diffusion des annonces : <http://www.boamp.fr>).
En cas de non conformité, il vous appartient de publier un avis rectificatif de l'avis initial dans les délais réglementaires.
> [Contact client](#)

Avis de marché

Département(s) de publication : 25
Annonce No 22-121880

I. II. III. IV. V. VI.

FNS SIMPLE AVIS DE MARCHÉ

SECTION 1 : IDENTIFICATION DE L'ACHETEUR

Nom complet de l'acheteur :
GRAND BESANCON METROPOLE
Type de Numéro national d'identification :
SIRET
N° National d'identification :
24250036100090
Ville :
Besançon-Cedex
Code Postal :
25043
Groupement de commandes :
Non

Département(s) de publication : 25

SECTION 2 : COMMUNICATION

Lien vers le profil d'acheteur :
www.marches-securises.fr
Identifiant interne de la consultation :
Intégralité des documents sur le profil d'acheteur :
Oui
Utilisation de moyens de communication non communément disponibles :
Non
Nom du contact :
Madame la Présidente
Adresse mail du contact :
marches.dea@grandbesancon.fr
Numéro de téléphone du contact :

SECTION 3 : PROCEDURE

Type de procédure :
Procédure adaptée ouverte
Conditions de participation :
aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :
Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner : Case F1 du DC1 à cocher si vous n'entrez dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner Ou Déclaration sur papier libre en faisant référence au code de la commande publique en vigueur depuis le 1er avril 2019.
capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :
Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels
Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles : sur le DC2, en remplissant le tableau F1 « Chiffres d'affaires hors taxes des trois derniers exercices disponibles » ou Sur papier libre
capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :

Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat Les certifications et qualifications demandées : Qualification FNTP 5231 OU Références de prestations similaires, dans les 3 dernières années, au moins 1 chantier de réhabilitation de canalisation sous pression par tubage continu par tubes polymérisés sur place. ET Attestation de travaux ou certificats de capacité de travaux similaires exécutés durant les 3 dernières années. OU Certificat de compétence délivré par le fabricant de la gaine à l'applicateur (moyens et compétence) Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux (AIPR) CATEC ou formation équivalente en intervention en espace confiné Qualification FNTP 5117 Ou Références de de prestations similaires, dans les 3 dernières années, au moins 3 chantiers de travaux de pose de canalisation sous pression en tranchée ouverte et en milieu urbanisé sous-section 3 Amiante : Certification amiante obligatoire de l'Entreprise basée sur la norme NF X46 010 délivrée par un organisme certificateur et certifié. Attestation de compétence délivrée au personnel intervenant suite à formation opérateur de chantier amiante sous-section 3 sous-section 4 Amiante : Formation du personnel intervenant aux travaux en sous-section 4 Concernant ces certificats de qualifications et/ou de qualité ci-dessus demandés, si le candidat ne dispose pas de ceux-ci, il devra faire appel à un cotraitant ou sous-traitant qui sera déclaré impérativement au moment de la remise de l'offre.

Technique d'achat :

Sans objet

Date et heure limite de réception des plis :

7 octobre 2022 - 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique :

Interdite

Réduction du nombre de candidats :

Non

Possibilité d'attribution sans négociation :

Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes :

Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) :

Critères d'attribution :

SECTION 4 : IDENTIFICATION DU MARCHÉ**Intitulé du marché :**

Réhabilitation par tubage continu par tubes polymérisés sur place de la canalisation d'eau potable rue du Chapitre, rue du Chambrier et rue du Palais à BESANCON

Code CPV principal

Descripteur principal : 76211100

Type de marché :

Travaux

Description succincte du marché :

Réhabilitation par tubage continu par tubes polymérisés sur place de la canalisation d'eau potable rue du Chambrier, rue du Chapitre et rue du Palais à Besançon. L'opération comprend également les travaux de modification du fonctionnement hydraulique du réseau d'eau permettant l'abandon du réservoir d'eau potable de St Jean et des stations de pompage et de chloration associées. La canalisation à réhabiliter, actuellement utilisée comme simple canalisation de distribution, sera à l'horizon 2023 reconvertie en canalisation de refoulement principale entre l'usine de traitement d'eau potable de la Malate et le réservoir de Griffon.

Lieu principal d'exécution du marché :

BESANCON

Durée du marché (en mois) :

4

Valeur estimée (H.T.) :

Valeur entre :

et :

La consultation comporte des tranches :

Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché :

Non

Marché alloti :

Non

Mots descripteurs : Alimentation en eau potable, Voirie et réseaux divers**SECTION 5 : LOTS**

Ce bloc n'est pas accessible car l'objet n'est pas alloti.

SECTION 6 : INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**Visite obligatoire :**

Non

Autres informations complémentaires :

l'entité adjudicatrice se réserve la possibilité de confier ultérieurement au titulaire du marché, en application des articles L. 2122-1 et R. 2122-7 du Code de la commande publique, un ou plusieurs nouveaux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires. Le délai de validité des offres est fixé à 120 jours à compter de la date limite de réception des offres. L'entité adjudicatrice ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire du marché. Aucune variante n'est autorisée. Il s'agit d'un marché ordinaire. Aucune forme de groupement n'est imposé. Concernant les certificats de qualifications et/ou de qualité ci-dessus demandés, si le candidat ne dispose pas de ceux-ci, il devra faire appel à un cotraitant ou sous-traitant qui sera déclaré impérativement au moment de la remise de l'offre. Les prestations seront financées selon les modalités suivantes : Les prestations seront financées selon les modalités suivantes : Financement par ressources propres et le cas échéant par des aides financières telles que l'agence de l'eau, Le Département...) Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) du marché seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes. L'attention des candidats est attirée sur le fait que s'ils veulent renoncer aux bénéfices de l'avance prévue au CCAP, ils doivent le préciser à l'acte d'engagement. La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur de l'entité adjudicatrice, à l'adresse URL suivante : <http://www.marches-securises.fr>. Le choix du mode de transmission est global et irréversible. Les candidats doivent appliquer le même mode de transmission à l'ensemble des documents transmis à l'entité adjudicatrice. Le pli doit contenir deux dossiers distincts comportant respectivement les pièces de la candidature et les pièces de l'offre définies au présent règlement de la consultation. Les autres modalités de transmission sont précisées dans le Règlement de la Consultation, article 7.1. Les critères d'attribution sont : Prix des Prestations (40 %) Valeur Technique (60 %) l'entité adjudicatrice se laisse la possibilité de négocier avec tous les candidats. Elle se laisse également la possibilité d'attribuer sur la base des offres initiales. Le tribunal compétent pour les procédures de recours est : Tribunal Administratif de Besançon 30 rue Charles Nodier 25044 besancon Cedex 3 Tél : 0381826000 Télécopie : 0381826001 Courriel : greffe.ta-besancon@juradm.fr Adresse internet(u.r.l) : <http://besancon.tribunal-administratif.fr/> Les autres possibilités de recours sont précisées au Règlement de la consultation, article 9.2. La présente consultation comporte une clause de réexamen.

Date d'envoi du présent avis :

9 septembre 2022

Eléments de facturation :*Classe de profil* : Autres organismes publics*Siret* : 24250036100090*Libellé de la facture* : GBM EAU ASSAINISSEMENT Service marchés 2 rue Mégevand, F-25034 Besancon.**Indexation de l'annonce :**Date jusqu'à laquelle cette annonce doit être disponible sur le site de consultation <http://www.boamp.fr> : 7 octobre 2022*Objet de l'avis* : réhabilitation par tubage continu par tubes polymérisés sur place de la canalisation d'eau potable rue du chapitre, rue du chambrier et rue du palais à besancon*Nom de l'organisme* : GRAND BESANCON METROPOLE

Critères sociaux ou environnementaux : Aucun

